



Rapport 25 février 2026

---

# Rapport d'activité 2025

## Comité de Patronage

### Projet de géothermie profonde de Haute-Sorne

---



**Auteurs :**

Olivier Français, Président du Comité de patronage, Projet de géothermie profonde de Haute-Sorne

Nicole Lupi, Office fédéral de l'énergie OFEN, [nicole.lupi@bfe.admin.ch](mailto:nicole.lupi@bfe.admin.ch).

**Office fédéral de l'énergie OFEN**

Pulverstrasse 13, CH-3063 Ittigen; Adresse postale: Office fédéral de l'énergie OFEN, CH-3003 Berne  
Tél. +41 58 462 56 11 · fax +41 58 463 25 00 · [contact@bfe.admin.ch](mailto:contact@bfe.admin.ch) · [www.ofen.admin.ch](http://www.ofen.admin.ch)

# Sommaire

Sommaire .....	3
Liste des abréviations.....	4
Avant-propos .....	5
1 Origine, Missions et Composition .....	6
1.1 Origine.....	6
1.2 Missions .....	6
1.3 Composition .....	6
2 Méthodes de travail, Séances et communication .....	7
2.1 Méthodes de travail.....	7
2.2 Séances .....	8
2.2.1 Séance du 27 janvier 2025 .....	8
2.2.2 Participation à la projection du documentaire « Jusqu'à la faille » du 27 février 2025 à Lausanne .....	9
2.2.3 Séance du 3 avril 2025 .....	9
2.2.4 Séance extraordinaire du 3 juin 2025 .....	9
2.2.5 Séance du 23 juillet 2025.....	10
2.2.6 Séance du 1 <sup>er</sup> septembre 2025.....	10
2.2.7 Séance plénière du 1 <sup>er</sup> décembre 2025.....	11
2.3 Communication .....	11
3 Thématiques abordées .....	11
3.1 Sismicité et sécurité des opérations .....	11
3.2 Dialogue, communication & transparence .....	12
3.3 Suivi des impacts sur l'environnement, les personnes et les infrastructures .....	12
3.4 Haute-surveillance cantonale.....	13
4 Comptes 2025.....	13
5 Bilan .....	14
5.1 Succès des tests de stimulation hydraulique, fin de la phase exploratoire .....	14
5.2 Renforcement du dialogue & de la transparence .....	14
5.3 Gouvernance et haute-surveillance .....	15
6 Recommandations .....	15
6.1 À l'intention de GES/GSJ .....	16
6.2 À l'intention de la CSI.....	16
6.3 À l'intention des autorités cantonales .....	16
6.4 À l'intention de la Commune de Haute-Sorne .....	17
7 Perspectives.....	17

## Liste des abréviations

GEJ	Geo-Energie Jura SA
GES	Geo-Energie Suisse SA
CP	Comité de patronage de la Confédération
CSI	Commission de Suivi et d'Information
OFEN	Office fédéral de l'énergie OFEN

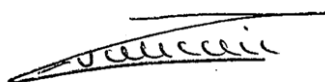
## Avant-propos

Ce deuxième rapport d'activité annuel du Comité de Patronage du projet de géothermie profonde de Haute-Sorne permet aux partenaires du projet et à la société civile de prendre connaissance de ses activités effectuées durant l'année écoulée. Issu de la volonté politiques des Autorités fédérales et cantonales, le comité de patronage du projet de la Haute Sorne est composé de personnalités venant d'horizons différents et choisies pour leur compétence et l'expérience de leur fonction.

Cette mission s'inscrit dans la volonté politique d'assurer auprès des institutions, mais aussi de chacune et chacun, que ce projet ambitieux se réalise conformément aux exigences du permis de construire, et d'être attentif à l'évolution des connaissances dans le domaine en prenant en compte tant les échecs que la réussite des différents projets connus.

Durant l'année 2025, le Comité de Patronage s'est réuni à 6 reprises et a pu évaluer la conduite du projet et les premiers résultats de la phase de stimulation hydraulique en présence des intervenants et des autorités en charge du suivi du projet.

Le comité de patronage a pu compter sur l'appui de l'Office fédéral de l'énergie OFEN que nous remercions, en particulier Mme Nicole Lupi, déléguée au suivi du projet.



**Olivier François**  
**Président du Comité de Patronage de la Confédération**  
**du projet de géothermie profonde de Haute-Sorne**



# 1 Origine, Missions et Composition

## 1.1 Origine

Le projet de géothermie profonde de Haute-Sorne représente un projet énergétique d'envergure, tant pour la Suisse que pour le développement mondial de la technologie EGS (Enhanced Geothermal System). En raison de sa complexité technique, de son caractère pionnier et des enjeux technologiques et sociaux qu'il soulève, un encadrement institutionnel rigoureux a été instauré dès l'origine.

Le Comité de patronage (CP) a ainsi été créé par la Confédération, en vertu de la convention signée en 2022 entre le Canton du Jura et les exploitants, Geo-Energie Suisse SA et Geo-Energie Jura SA. Organe de surveillance indépendant, sa mission est d'assurer un suivi stratégique de haut niveau. Il s'assure de la transparence des processus et veille à ce que chaque étape du projet soit conforme aux principes de bonne gouvernance.

Le CP complète le dispositif institutionnel aux côtés de la Commission de suivi et d'information (CSI). Cette double instance de contrôle témoigne de la volonté des autorités de garantir une transparence totale et un dialogue permanent entre tous les acteurs du projet.

En 2025, alors que le projet atteignait une étape décisive avec les tests de stimulation hydraulique de la Phase I, le rôle du CP comme garant de la bonne gouvernance a réaffirmé toute sa pertinence.

## 1.2 Missions

Le règlement du CP, mis à jour en janvier 2025, définit de manière précise ses missions. En tant qu'instance de veille, le Comité s'assure que les travaux et les processus d'information conduits par les promoteurs, les autorités et la CSI respectent les principes de bonne gouvernance et les exigences de qualité. Pour ce faire, il suit rigoureusement l'avancement du projet, évalue sa conformité aux cadres légaux et contractuels, et émet des recommandations visant à optimiser sa conduite.

Au-delà de ce rôle, le CP agit comme une plateforme de dialogue et de médiation pour favoriser le consensus entre les acteurs. Il veille également à la cohérence des communications stratégiques lors des étapes clés du projet. Ce rôle d'interface a été particulièrement sollicité en 2025 où le CP a œuvré pour clarifier avec les exploitants et les autorités les retards opérationnels constatés.

Bien qu'il ne dispose pas de pouvoir décisionnel sur la poursuite des travaux, le CP joue un rôle essentiel de garant de l'intérêt général, veillant à ce que le projet soit mené de façon responsable, transparente et respectueuse des enjeux environnementaux et sociaux.

## 1.3 Composition

Le CP est composé de personnalités indépendantes ainsi que de représentants des autorités fédérales et cantonales. Pour l'exercice 2025, sa composition était la suivante :

- Présidence :
  - M. Olivier Français, ancien Conseiller aux États (VD), Président.
  - M. Yann Rufer, Député et Président du Parlement jurassien en 2025, Vice-Président.

– Membres :

- M. Guy Bonvin, chef adjoint de mission, chef de la Coopération Internationale Bakou, Direction du développement et de la coopération (DFAE).
- M. Christian Bréthaut, Professeur à l'Université de Genève (UniGE).

Le secrétariat et l'appui logistique du CP sont assurés par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN). Mme Nicole Lupi, spécialiste en géothermie profonde est restée la déléguée de l'OFEN.

Pour assurer la continuité de la représentation jurassienne M. Fabrice Macquat, Vice-Président du Parlement jurassien en 2025, a été convié aux travaux du comité dès la fin de l'année (séance du 1er décembre) afin de préparer sa succession à la vice-présidence pour l'exercice 2026.



1<sup>er</sup> décembre 2025 : Continuité de la représentation jurassienne.  
(de gauche à droite) M. Fabrice Macquat, M. Olivier Français et M. Yann Rufer.

## 2 Méthodes de travail, Séances et communication

### 2.1 Méthodes de travail

Le CP s'organise et gère son mandat de manière indépendante. Pour mener à bien sa mission de veille et de médiation, il s'appuie sur un flux d'informations régulier provenant des acteurs clés du projet :

- la CSI : pour les enjeux liés au dialogue avec la population et l'échange d'opinions,
- l'exploitant : pour le suivi technique, opérationnel et la gestion des risques,
- le Canton : pour les aspects liés au rôle d'autorité de contrôle et de régulation,
- la Commune : pour les questions factuelles liées aux intérêts communaux,

- l'OFEN : pour les questions relatives à la politique énergétique nationale et au cadre du soutien financier.

En 2025, les organisations précitées ont été représentées par les personnes suivantes :

- Prof. Pascal Mahon, Président de la CSI,
- Peter Meier, Directeur de GES,
- Olivier Zingg, Directeur de GEJ,
- David Eray, Ministre en charge du Département de l'environnement (DEN) de la République et Canton du Jura,
- Eric Dobler, Maire de la commune de Haute-Sorne,
- Benoît Revaz, Directeur de l'OFEN.

Ces intervenants informent activement le Comité afin de lui permettre d'évaluer les processus en toute connaissance de cause. Conformément à l'article 5 du règlement, ils participent au moins à une séance plénière annuelle. En 2025, cette rencontre s'est tenue le 1er décembre à Delémont, permettant un bilan complet de la Phase I.

En cas de besoin, le Comité de patronage a la possibilité de solliciter des expertises externes pour la réalisation de ses travaux ou pour sa communication (art. 4 du règlement). En 2025, le CP n'a pas jugé nécessaire de recourir à cette possibilité, les échanges avec les experts des organisations partenaires ayant fourni les éclairages requis.

## 2.2 Séances

En 2025, le CP s'est réuni six fois et a participé à la table-ronde sur l'approvisionnement en eau du projet organisée par la CSI. De plus, son président a participé à la projection publique d'un documentaire sur la géothermie. Il a également pu s'entretenir avec les responsables d'une usine située à proximité du site et apprécier leurs commentaires tant sur le projet que sur l'impact de celui-ci, en particulier de l'impact des campagnes géophysiques sur leurs activités.

### 2.2.1 Séance du 27 janvier 2025

Cette première séance de l'année et cinquième séance du CP a débuté par l'accueil de Monsieur Yann Rufer, Président du Parlement jurassien, dans ses nouvelles fonctions de Vice-Président du Comité de patronage pour l'exercice 2025. Le Comité a procédé à une mise à jour de son règlement de fonctionnement afin de l'aligner sur la pratique et les réalités opérationnelles constatées lors des années précédentes.

L'ordre du jour a été largement consacré au rapport d'activités 2023-2024, notamment sa publication et soulignant l'importance d'adresser formellement ses recommandations aux promoteurs et à la CSI. Sur le plan technique, le CP a pris note de l'état d'avancement du projet, incluant les résultats de la campagne sismique 3D. À ce sujet, le CP a été informé d'actes de vandalisme perpétrés contre une entreprise mandataire, appuyant le besoin d'une vigilance accrue. Le CP a planifié ses activités pour 2025 en tenant compte des tests de stimulation hydraulique initialement prévus en mars et désormais attendus pour le mois de mai. Enfin, le CP a discuté de l'organisation par la CSI d'une table ronde thématique, soulignant l'importance d'un dialogue ouvert sur les enjeux sensibles du projet.

### 2.2.2 Participation à la projection du documentaire « Jusqu'à la faille » du 27 février 2025 à Lausanne

Conformément à la décision prise lors de la séance de janvier, le Président du CP a assisté à une projection du documentaire « Jusqu'à la faille », produit par Nous Prod SA avec le soutien financier de l'OFEN. Cet événement, organisé par l'EPFL, a réuni environ 90 participants et a été suivi d'un débat technique et stratégique auquel ont notamment participé le Prof. Brice Lecampion (spécialiste en mécanique des roches), Sandrine Ortet (Cheffe de projet géothermie au Canton de Vaud), Jérôme Faessler (directeur de Géothermie Suisse) et Nicole Lupi (OFEN).

Le Président de la CSI, M. Pascal Mahon, était également présent à cette occasion. Le film propose une immersion dans deux projets majeurs : le projet vaudois EnergieÔ Vinzel et celui de Haute-Sorne. Pour ce dernier, une large place est accordée aux interventions des opposants regroupés au sein de l'association Citoyens Responsables Jura (CRJ). Le documentaire a été diffusé sur la RTS le 30 avril 2025.

### 2.2.3 Séance du 3 avril 2025

Le CP a débuté ses travaux par un retour d'expérience sur la projection du documentaire « Jusqu'à la faille ». Le Président a souligné la qualité pédagogique du film tout en relevant les sensibilités locales qu'il cristallise.

D'un point de vue administratif, le CP a officiellement validé la version finale de son rapport d'activités 2023-2024 ainsi que la mise à jour de son règlement interne.

Sur le plan scientifique, le comité a pris connaissance des retours du congrès mondial sur la sismicité de Davos, où les workflows de gestion des risques développés par Geo-Energie Suisse ont été cités comme exemplaires, notamment en comparaison avec des projets américains similaires (FORGE, FERVO).

Sur le plan technique, la séance a été marquée par une mise à jour approfondie du calendrier opérationnel. Le CP a pris connaissance de l'exercice « *Stimulate the well on paper* » du 27 mars, une simulation théorique essentielle pour tester la réactivité des équipes. Les discussions ont porté sur les conditions d'arrêt fixées par le Canton et les mesures complémentaires de sécurité entourant les tests hydrauliques. Ces derniers consistent à injecter de l'eau sous pression pour améliorer la perméabilité de la roche ; le CP s'est assuré de la logistique d'approvisionnement en eau nécessaire à ces opérations.

### 2.2.4 Séance extraordinaire du 3 juin 2025

Réunie en urgence sur demande du CP à la suite de l'annonce par voie de presse du retard des tests de stimulation, cette séance a permis une confrontation constructive entre les promoteurs et l'administration cantonale jurassienne.

Interrogé par le CP sur la nature du blocage, l'exploitant a précisé que des aspects techniques et administratifs sont conjointement en cause. La préparation hautement technique des travaux, couplée à la production des documents requis par le Canton, exige en effet un temps considérable. De leur côté, les représentants de l'État ont souligné leur volonté d'avancer rapidement tout en rappelant que la sécurité demeure la priorité absolue. La complexité et le caractère inédit du dossier allongent les temps nécessaires aux processus de validation. Il a toutefois été confirmé qu'aucune difficulté majeure n'est inhérente au dossier lui-même.

Concernant la communication, le calendrier initialement transmis à la CSI a servi de référence aux médias, générant des interrogations lors du dépassement des échéances. Le CP a déploré le manque d'anticipation dans la communication vers le comité et a exigé d'être informé avant la presse à l'avenir.

En conclusion, le CP a relevé que le planning initial s'était avéré trop ambitieux et que la situation actuelle résultait en partie d'une communication sans doute trop transparente sur les délais, tout en constatant qu'aucun désaccord technique profond ne bloquait le projet.

En complément, cette séance a permis au CP de s'informer sur la question des protocoles de fissures suite à la campagne sismique de janvier et sur l'approvisionnement en eau, victime d'une confusion médiatique provenant d'un amalgame avec les futurs besoins de la Phase II, sujet qui fera l'objet d'une table ronde organisée par la CSI en septembre, et ceux de la phase actuelle (5 000 m<sup>3</sup>) qui sont couverts par le réseau local et ne posent aucun problème.

### 2.2.5 Séance du 23 juillet 2025

Cette séance tenue en ligne a permis d'assurer le suivi rigoureux des tests de stimulation hydraulique durant la période estivale. Le CP a été informé que, malgré les retards administratifs discutés en juin, les opérations ont pu débuter le 8 juillet grâce à la validation finale des protocoles de sécurité par le Canton, marquant une étape opérationnelle majeure pour le projet.

Le CP s'est informé sur les premiers résultats concrets de la phase d'injection des tests de stimulation, qui se sont déroulés conformément aux prévisions techniques. Sur le plan de la sismicité, le dispositif de surveillance renforcé a permis de recueillir des données en temps réel et de confirmer l'absence d'événement imprévu, validant ainsi la pertinence des mesures complémentaires dans le forage mis en place par l'exploitant. Conformément aux directives de sécurité et aux protocoles de surveillance en vigueur, l'injection a été stoppée le 14 juillet après que la magnitude seuil a été atteinte à deux reprises. Au total, un volume de 430 m<sup>3</sup> a été injecté. Bien que la planification initiale prévoyait optionnellement un deuxième cycle de stimulation de 500 m<sup>3</sup>, celui-ci n'a pas été jugé nécessaire, les données acquises lors de la première phase étant suffisantes pour la suite des analyses. Le CP a noté que plus de 3 300 micro-événements avaient été enregistrés, permettant d'atteindre l'objectif sismique du test.

En conclusion, le CP a pris acte de la bonne progression des travaux et de la qualité du flux d'information entre les parties prenantes, tout en maintenant sa vigilance sur la communication entourant les résultats de ces tests avant la table ronde prévue en septembre.

### 2.2.6 Séance du 1<sup>er</sup> septembre 2025

La séance du 1<sup>er</sup> septembre 2025 s'est tenue physiquement à Bassecourt, immédiatement avant l'ouverture de la table ronde organisée par la CSI. Elle a permis au CP de préparer cet événement majeur consacré à l'approvisionnement en eau pour la Phase II du projet, avec pour objectifs d'observer, d'écouter et de tirer des enseignements des préoccupations exprimées par les acteurs locaux.

En parallèle, le CP s'est informé de la performance du dispositif de surveillance microsismique déployé par l'exploitant pendant les tests de stimulation hydraulique. La chaîne de géophones installée dans le forage a détecté le séisme du 21 juillet 2025 de magnitude MW =4,2 à Muerren (BE) à plus de 100 km de distance, illustrant la sensibilité remarquable de ces instruments de mesure. Sur le plan administratif, le CP s'est informé des prochaines étapes du projet, notamment le calendrier anticipé pour la remise

de l'analyse de risques actualisée et des résultats hydrauliques prévue pour la fin octobre 2025, ouvrant la voie à une décision du Gouvernement jurassien au printemps 2026.

### 2.2.7 Séance plénière du 1<sup>er</sup> décembre 2025

La séance plénière du 1<sup>er</sup> décembre 2025 était la dernière de 2025. Elle s'est tenue à Delémont en présence du président de la CSI, du directeur de l'OFEN (en ligne), ainsi que des directeurs de Geo-Energie Suisse (GES) et Geo-Energie Jura (GEJ) et le Ministre jurassien de l'Environnement, David Eray. Cette réunion a également servi de transition pour le comité avec la participation de Fabrice Macquat, futur membre pour 2026. Par ailleurs, l'absence excusée du Maire de Haute-Sorne a été regrettée, car elle n'a pas permis d'obtenir la perspective de la commune.

Sur le fond, le CP s'est félicité du succès technique des tests de juillet, dont l'analyse approfondie est en cours. Ces tests ont permis de confirmer l'amélioration des propriétés hydrauliques de la roche, tout en validant l'efficacité du système de surveillance qui a fonctionné exactement comme prévu. Le CP a pris note que le rapport final d'analyse des risques, intégrant les données micro-sismiques, sera remis aux autorités d'ici fin janvier 2026, permettant au Gouvernement jurassien de se prononcer sur la suite du projet au printemps 2026.

En parallèle, le CP a salué, en présence du président de la CSI, la réussite de la table ronde sur l'eau organisée à Bassecourt. Ce dialogue a été jugé essentiel pour lever les inquiétudes locales sur l'approvisionnement de la Phase II. Enfin, le CP a réaffirmé sa volonté de rencontrer le nouveau Gouvernement jurassien dès la finalisation des rapports techniques pour assurer la continuité du suivi institutionnel du projet.

Le Ministre Eray a souligné qu'il s'agissait de sa dernière participation au CP, les élections cantonales ayant eu lieu mais son successeur n'étant attendu que pour la fin de l'année.

## 2.3 Communication

Le CP a fait une communication publique le 8 avril 2025 pour annoncer la publication de son premier rapport d'activité<sup>1</sup> pour la période 2023-2024.

# 3 Thématiques abordées

Au cours de ses travaux, le CP s'est intéressé aux aspects suivants du projet de géothermie profonde de Haute-Sorne :

## 3.1 Sismicité et sécurité des opérations

Le CP a suivi avec une attention particulière les tests de stimulation hydraulique de l'été 2025, qui ont constitué un test grandeur nature pour le système de surveillance et la sécurité des opérations. Le CP a été informé de la performance du dispositif de surveillance microsismique qui, dès le début des opérations le 8 juillet, a permis d'enregistrer plus de 3 300 micro-événements ainsi que des séismes naturels (e.g. séisme MW = 4,2 du 21 juillet 2025 à Muerren (BE)). Le CP a pu constater que le système de «

---

<sup>1</sup> Communiqué de presse du 8 avril 2025 : « *Géothermie à Haute-Sorne: premier bilan positif pour le comité de patronage de la Confédération* ». <https://www.bfe.admin.ch/bfe/fr/home/actualites-et-medias/communiqués-de-presse/mm-test.msg-id-105588.html>

feux tricolores » a fonctionné avec une rigueur exemplaire pour garantir la sécurité des opérations : le 14 juillet, suite à l'atteinte à deux reprises de la magnitude seuil, l'injection a été immédiatement stoppée et le puits ouvert pour relâcher la pression conformément aux directives validées par le Canton. Le CP constate que cette gestion proactive et transparente a permis de stabiliser la sismicité sans incident, confirmant ainsi l'adéquation du protocole d'arrêt et l'efficacité des mesures visant la sécurité des opérations en cas de sismicité induite.

## 3.2 Dialogue, communication & transparence

Le CP a accordé une importance primordiale au maintien d'un dialogue ouvert avec l'ensemble des parties prenantes durant l'année 2025. À ce titre, le CP a pleinement joué son rôle de plateforme de dialogue lors de la séance de juin, où il a convoqué l'exploitant et les autorités cantonales jurassiennes pour clarifier la situation concernant les retards accumulés avant le lancement des tests. Cette intervention a permis d'obtenir les garanties nécessaires et d'assurer une coordination optimale avant la phase opérationnelle de juillet.

Dans ce cadre, le CP tient à souligner la qualité des informations fournies par GES/GSJ tout au long de l'exercice. L'exploitant a fait preuve d'une grande disponibilité pour répondre aux interrogations du CP, en apportant des réponses systématiquement claires et détaillées. Cette volonté manifeste de répondre à chaque sollicitation témoigne d'une réelle culture de transparence, indispensable à la bonne conduite des travaux du CP.

Parallèlement, le CP a suivi avec attention l'activité de la Commission de suivi et d'information (CSI), qui a agi comme un relais essentiel entre le projet et la population. Le CP a notamment pris acte de la tenue de la table ronde organisée à Bassecourt le 1<sup>er</sup> septembre, un événement qui a favorisé un dialogue direct et transparent entre les experts, l'exploitant et les groupes d'intérêt locaux, tels que les agriculteurs, les pêcheurs et les riverains. Pour le CP, cette volonté de transparence, couplée à sa capacité d'exiger des clarifications directes des acteurs du projet, est un gage de crédibilité indispensable pour aborder les prochaines étapes de la Phase II.

## 3.3 Suivi des impacts sur l'environnement, les personnes et les infrastructures

Le CP a porté une attention constante à la préservation des ressources locales et à la protection des personnes et des biens durant l'année 2025. Concernant le volet environnemental, le CP a été informé que, si les tests de stimulation hydraulique de l'été ont consommé un volume de 430 m<sup>3</sup>, les besoins pour la future Phase II seront plus conséquents. Sur la base de ces tests, l'exploitant estime qu'une étape de stimulation nécessitera entre 1'700 et 4'300 m<sup>3</sup> d'eau. Une trentaine d'étapes de stimulation sont prévues, soit un volume total compris entre 50'000 et 130'000 m<sup>3</sup> sur une durée d'environ 6 mois. Le CP a suivi avec vigilance les discussions liées à cet approvisionnement et notamment l'impact potentiel d'une prise d'eau dans le Tabeillon. Il a entendu les inquiétudes exprimées par les milieux concernés lors de la table-ronde organisée par la CSI et suivra les décisions de l'exploitant dans ce domaine. La protection des eaux souterraines et la gestion durable de l'approvisionnement restent des points d'attention pour le CP pour la suite du projet.

Parallèlement, le CP a effectué un suivi rigoureux des mesures d'accompagnement du projet, s'informant notamment sur les suites données aux protocoles de fissures. Le CP s'est ainsi assuré que ces

tâches de fond soient maintenues malgré la concentration des efforts sur la planification et la réalisation des tests de stimulation. Le CP a été informé de la poursuite des constats d'experts, un dispositif qu'il juge pertinent pour garantir une base d'indemnisation objective. Le CP relève qu'aucun dégât n'a été signalé suite aux tests de stimulation hydraulique de juillet, ce qui confirme l'importance de ce suivi constant pour assurer la sécurité des personnes et l'intégrité des infrastructures.

### 3.4 Haute-surveillance cantonale

Le CP s'est tenu régulièrement informé des activités de haute-surveillance menées par le Canton du Jura tout au long de l'année 2025. À cet égard, la séance de juin où le CP a convoqué les autorités cantonales et l'exploitant pour clarifier les raisons des retards accumulés avant le lancement des tests de stimulation a été très instructive. Cette démarche proactive a permis au CP de s'assurer de la qualité de la collaboration entre les parties et de constater les efforts concrets déployés par le Canton pour assumer pleinement son rôle de haute-surveillance.

Au travers de ces échanges, le CP a exercé sa mission de surveillance des principes de bonne gouvernance, veillant à ce que les processus décisionnels restent transparents et que les responsabilités de chaque acteur soient clairement définies. Pour le CP, cette information directe et ce suivi des instances étatiques sont fondamentaux pour garantir que les opérations sont rigoureusement encadrées et que chaque étape du projet fait l'objet d'un contrôle rigoureux, conforme aux exigences de sécurité et de transparence.

## 4 Comptes 2025

Le règlement du comité de patronage définit les modalités de financement ainsi que les indemnités versées à ses membres. En sa qualité de comité de patronage de la Confédération, les frais de fonctionnement du CP sont intégralement pris en charge par l'OFEN dont le budget annuel est de CHF 20'000.

Pour l'exercice 2025, le budget annuel alloué au CP a permis de couvrir l'ensemble des activités liées au suivi des tests de stimulation et aux séances de coordination. Le règlement stipule que les membres du CP reçoivent une indemnité forfaitaire de CHF 500 par séance, couvrant à la fois le temps de préparation et la participation effective.

Les frais annexes (déplacement, hébergement et repas) sont remboursés sur la base des frais effectifs, dans la limite d'un plafond de CHF 400 par réunion, sauf situation exceptionnelle dûment justifiée. Le détail chiffré des dépenses engagées pour l'année sous revue est présenté dans le tableau ci-dessous :

**Tableau 1: Comptes 2025**

Frais de fonctionnement du comité de patronage	Frais effectifs 2025 (TTC)
<b>Indemnités et défraiement des membres</b>	10'409.00 CHF
<b>Secrétariat assuré par la RCJU</b>	-
<b>Total</b>	<b>10'409.00 CHF</b>

Les frais du répondant de l'OFEN, de la mise en ligne et de la maintenance du site internet du CP ne sont pas inclus.

## 5 Bilan

L'année 2025 a marqué un tournant opérationnel majeur pour le projet de Haute-Sorne, et par extension, pour les activités du CP. Le bilan de cette année s'articule autour de trois constats du CP suivants :

### 5.1 Succès des tests de stimulation hydraulique, fin de la phase exploratoire

Le CP a constaté avec satisfaction le succès des tests de stimulation hydraulique menés durant l'été 2025, lesquels ont démontré la faisabilité technique d'opérations à cette échelle dans le strict respect des seuils de sécurité. Pour le CP, ces résultats valident formellement la fin des travaux de terrain de la phase exploratoire. En suivant de près les opérations de juillet, le CP a pu attester de la robustesse des protocoles de sécurité : le fait qu'aucun séisme ressenti n'ait été déploré, malgré une activité micro-sismique intense, confirme l'efficacité du système de surveillance et la pertinence des processus décisionnels.

Le CP souligne que cette réussite constitue un jalon décisif pour la suite du projet. En confrontant les modèles théoriques à des données de terrain concrètes, cette phase a permis de lever des incertitudes majeures liées au comportement du sous-sol et de valider l'application à cette échelle de la technique de stimulation multi-étapes. Le CP constate que l'exploitant estime disposer, grâce aux enseignements tirés de cette campagne 2025, d'une base de connaissances scientifiques et techniques suffisantes pour la planification de la Phase II. A cet égard, le CP a le sentiment que ces acquis offrent une assise solide pour aborder les étapes futures du projet.

### 5.2 Renforcement du dialogue & de la transparence

Le bilan de la communication pour l'année 2025 est marqué par une transparence accrue, qui a prouvé son efficacité lors d'une étape critique du projet, telle que les tests de stimulation hydraulique. Le CP estime que la stratégie d'information directe, notamment la diffusion de données en temps réel cet été, a été déterminante pour instaurer une transparence autour des tests de stimulation hydraulique. À cet égard, le CP note avec satisfaction que GES/GSJ a concrétisé sa recommandation 2023-2024 visant à vulgariser davantage les informations techniques, rendant les enjeux du projet plus accessibles. Il est certain que les enseignements appropriés de cette expérience acquise en 2025 seront tirés par l'exploitant et les autorités cantonales pour assurer la communication, en temps et en heure et en toute transparence, de la suite du projet.

Parallèlement, le CP se félicite que la CSI ait acté sa recommandation de poursuivre l'échange avec la population. La table ronde sur la question de l'approvisionnement en eau organisée par la CSI a effectivement constitué un moment fort de l'année dans le domaine de la communication et de la transparence : elle a prouvé que le projet peut avoir des échanges constructifs dans un cadre apaisé, permettant une confrontation saine des points de vue entre experts, exploitant, autorités et la population. Au-delà du dialogue, ce processus participatif a abouti à la formulation de recommandations concrètes de la part de la population à l'intention de GES/GSJ, véhiculées par la CSI. Cette table-ronde a démontré que le dialogue sur des points concrets peut faire évoluer les positions. Le CP salue le document de synthèse publié par la CSI le 30 octobre, qui acte une meilleure compréhension publique des contraintes techniques et environnementales. Le CP considère ce modèle de dialogue ouvert comme la clé pour

améliorer l'intégration sociale du projet sur le long terme. Cette approche est d'autant plus cruciale que le projet entre désormais dans une phase de décisions politiques majeures pour la suite des opérations.

Toutefois, le CP note avec attention le bilan contrasté du fonctionnement de la CSI en 2025. Malgré le succès de la table ronde, un certain essoufflement se fait sentir, marqué par un absentéisme relatif et des sièges vacants au sein de la société civile. Un "hiatus" a également été relevé par certains membres entre la richesse de l'information interne dans le cadre du suivi du projet et sa diffusion effective vers le public et le monde politique. Le CP considère que ce modèle de dialogue ouvert reste la clé pour améliorer l'intégration sociale du projet, mais il reconnaît, avec la présidence de la CSI, la difficulté de maintenir cette dynamique avec l'organisation actuelle de la CSI.

Pour le CP, la pérennité du projet de Haute-Sorne dépendra de la capacité des acteurs à maintenir ce haut niveau d'exigence dans la communication, garantissant ainsi que les autorités et la population disposent de toutes les clés de compréhension nécessaires avant les prochaines échéances décisionnelles.

### 5.3 Gouvernance et haute-surveillance

L'exercice 2025 a confirmé la solidité de la structure de gouvernance entourant le projet de Haute-Sorne. Le CP a pleinement exercé sa mission, agissant comme un garant de la rigueur des processus et de la transparence des échanges. La séance de juin 2025 a illustré son rôle : en exigeant des clarifications sur le calendrier des tests de stimulation hydraulique, le CP a démontré sa capacité à intervenir pour lever les zones d'ombre et dissiper tout flottement qui aurait pu laisser le doute s'installer, tant sur le plan institutionnel que dans la communication avec le public. À cet égard, le CP regrette l'absence d'échanges directs avec la commune sur ces enjeux de gouvernance en 2025 ; il rappelle toutefois qu'il reste joignable à tout moment pour les autorités locales.

Le CP souligne la qualité et la complémentarité des processus de suivi du projet, qui reposent sur une articulation rigoureuse entre les différents acteurs. Cette surveillance s'appuie d'abord sur la maîtrise opérationnelle et le contrôle interne de l'exploitant, complétés par la haute-surveillance du Canton qui assure la sécurité publique et la protection de l'environnement. À ces dispositifs s'ajoute le suivi de l'OFEN, effectué dans le cadre du contrat de subvention, qui garantit la qualité intrinsèque du projet ainsi que l'utilisation efficace des subventions fédérales. Cette architecture à plusieurs niveaux assure que les impératifs de sécurité et de gestion rigoureuse piment systématiquement sur les considérations opérationnelles.

Pour le CP, la robustesse de cette gouvernance est un acquis fondamental alors que le projet entre dans une période de transition vers la Phase II. Le maintien d'une haute-surveillance indépendante et exigeante reste, aux yeux du CP, une condition non négociable pour accompagner les futures décisions politiques. Il s'agira de veiller à ce que les enseignements techniques de 2025 soient rigoureusement intégrés dans le cadre réglementaire de la suite des opérations, garantissant ainsi la pérennité et la crédibilité de l'ensemble du processus.

## 6 Recommandations

À l'issue de ses travaux et des constats effectués, le CP émet les trois recommandations suivantes :

## 6.1 À l'intention de GES/GSJ

Le CP recommande à l'exploitant de maintenir son effort de vulgarisation en poursuivant la transformation des données techniques complexes en indicateurs compréhensibles pour le grand public, une démarche d'autant plus cruciale dans la perspective de la Phase II.

Par ailleurs, le CP préconise d'établir un calendrier de communication proactif pour chaque activité en étroite coordination avec les autorités cantonales. Compte tenu du caractère novateur et complexe de ce projet, il apparaît essentiel que l'exploitant fasse preuve d'une réactivité accrue dans la diffusion des informations. Cette démarche doit notamment permettre de mieux communiquer sur la gestion des incertitudes inhérentes au calendrier décisionnel et opérationnel. L'objectif est d'éviter tout flottement informationnel qui pourrait générer de l'incertitude ou des inquiétudes au sein de la population.

Enfin, le CP rappelle à GES/GEJ qu'une stratégie de monitoring rigoureuse pour surveiller l'intégrité des puits et garantir la qualité des eaux souterraines sur le long terme doit être mise en place pour la Phase II. Cette stratégie devra définir les paramètres à surveiller, la fréquence des mesures et les procédures d'alerte en cas de détection d'anomalies. Elle devra également prévoir des mesures correctives en cas de besoin. Cette recommandation doit être mise en œuvre sous le contrôle direct des autorités cantonales compétentes.

## 6.2 À l'intention de la CSI

Le CP recommande à la CSI de s'assurer du renouvellement des sièges vacants afin de remédier à l'essoufflement constaté. Cet effort doit porter prioritairement sur le repourvoie des sièges vacants issus de la société civile pour pérenniser les activités de suivi. Il est par ailleurs essentiel de renforcer la fonction de relais de la commission vers le monde politique et le public. À cet égard, le CP insiste sur la responsabilité des représentants institutionnels siégeant à la CSI : ceux-ci doivent garantir un rapportage systématique et fluide des informations et des travaux de la commission auprès de leurs institutions respectives.

Dans la continuité du succès rencontré par la table ronde sur l'eau, le CP recommande à la CSI d'identifier de nouveaux thèmes concrets offrant une réelle marge de manœuvre pour des actions participatives, tels que la planification du trafic ou les mesures de compensation environnementale. Un accent particulier devrait être mis sur la présentation du bilan géologique des tests de la Phase I. Les campagnes sismiques (2D, 3D et passive) ayant démontré l'absence de grandes failles régionales susceptibles d'être réactivées par les opérations, il existe un besoin crucial de communiquer ces résultats de manière positive et rassurante à la population. Le CP suggère d'étudier l'opportunité d'une contre-expertise ciblée en géologie et mécanique des roches pour valider ces conclusions et renforcer ainsi la confiance publique avant le passage aux étapes suivantes.

## 6.3 À l'intention des autorités cantonales

Le CP recommande au Canton du Jura de communiquer avec une précision accrue sur les prochaines étapes du processus décisionnel attendues en 2026. Dans cette phase charnière, il est indispensable d'offrir une visibilité claire sur le calendrier politique et administratif lié à la Phase II, afin de donner des repères stables tant aux acteurs du projet qu'à la population. Cette transparence est une condition nécessaire pour maintenir la sérénité du débat public tout au long du processus.

Par ailleurs, le CP préconise que le Canton profite de cette communication pour rappeler fermement ses exigences environnementales. Il s'agit notamment de présenter le bilan des mesures de protection et de préciser les attentes de l'État concernant les besoins futurs en ressources en eau, ainsi que les protocoles de traitement après usage. En clarifiant ces aspects techniques et réglementaires, les autorités cantonales permettront de lever les dernières zones d'ombre et de garantir que le développement du projet reste strictement aligné sur les impératifs de préservation des ressources naturelles.

## 6.4 À l'intention de la Commune de Haute-Sorne

Le Comité de patronage réaffirme son attachement à un lien direct et constructif avec les autorités locales. À cet effet, il se tient à la disposition de la commune de Haute-Sorne pour des échanges bilatéraux visant à prendre connaissance de manière approfondie des préoccupations de la population. Pour le CP, ces moments de rencontre sont essentiels pour s'assurer que les attentes et les sensibilités locales soient directement entendues et pleinement intégrées dans la gouvernance globale du projet.

# 7 Perspectives

L'année 2026 s'annonce comme une étape charnière pour le projet de Haute-Sorne. Après une période 2025 consacrée à la validation des tests de stimulation et à la consolidation des acquis techniques, le projet entre désormais dans une phase de transition vers des décisions politiques et opérationnelles majeures. Le Comité de patronage (CP) suivra avec une attention particulière le processus de passage à la Phase II, en veillant à ce que les enseignements scientifiques de l'année écoulée soient rigoureusement intégrés dans les futurs plans d'exploitation. La priorité absolue restera le maintien d'un cadre de haute-surveillance exigeant, garantissant que chaque avancée respecte scrupuleusement les critères de sécurité publique et de protection environnementale.

Sur le plan du dialogue, l'objectif de 2026 sera de renforcer la mission de la Commission de suivi et d'information (CSI) en tant que relais d'information essentiel vers le monde politique et la population. Le CP tient à remercier chaleureusement la CSI pour son travail d'information et son engagement tout au long de l'année 2025. Dans le cadre d'un projet d'une telle envergure, la structure de la commission est fondamentale : elle constitue un lieu de rencontre unique où doivent pouvoir coexister des opinions divergentes sur le projet. Le CP entend soutenir une revitalisation de cet organe afin de s'assurer que les personnes de tous horizons puissent continuer à suivre et à questionner les travaux en cours. L'enjeu sera également de transformer le succès de la table ronde sur l'eau en une méthode de concertation durable, capable d'aborder de nouveaux thèmes concrets et de dissiper les zones d'incertitude avant que les prochaines étapes de travaux ne soient franchies.

La qualité de ce suivi repose également sur l'engagement des membres qui composent notre comité. À ce titre, nous tenons à remercier chaleureusement Monsieur Yann Rufer pour son implication et sa contribution précieuse aux travaux du Comité de patronage. Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Fabrice Macquat, dont nous nous réjouissons d'accueillir l'expertise pour collaborer aux défis des mois à venir.

En agissant comme garant de la transparence et de la rigueur institutionnelle, le CP continuera d'œuvrer pour que le projet de Haute-Sorne demeure un modèle d'intégration régionale et de responsabilité industrielle. Il veillera, avec la même vigilance, à ce que le développement du projet garantisse une utilisation efficace et justifiée des soutiens fédéraux.